



INSCRIPTION EN MULTI-ACCUEIL COLLECTIF OU FAMILIAL

NOM DE L'ENFANT : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ DATE D'ENTREE SOUHAITEE : _____

VOTRE PREFERENCE : cocher la case correspondante

- Multi-Accueil Collectif - Halte garderie Les Pitchounets, dès un an
- Multi Accueil Collectif - Les Bouts d'Chou, Les Petits Loups, Les P'tits Lutins
- Multi-Accueil Familial / Assistantes Maternelles Municipales

L'enfant fait-il l'objet d'un suivi par une structure spécialisée (CAMPS, CESAD etc.) ?

Si oui, nom et adresse de la structure _____

Nombre de jour(s) souhaité(s) par semaine : _____

Cochez les cases correspondantes aux jours souhaités :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi

Horaires journaliers : Le matin de ____ à ____ heures / L'après-midi : de ____ à ____ heures.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR (originaux et photocopies)

- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF ou France Télécom, quittance de loyer
- Extrait d'Acte de Naissance ou Livret de famille
- Attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (téléchargeable sur internet avec votre n° d'allocataire et votre code confidentiel)
- Derniers bulletins de salaire des deux parents
- Avis d'Imposition sur les revenus (toutes les pages doivent être photocopiées)
- Avis de Taxe Foncière ou Professionnelle de l'année en cours
- En cas de divorce, ordonnance ou jugement de divorce

I M P O R T A N T

Après enregistrement de votre dossier complet au Cycle de l'Enfant, votre enfant sera inscrit sur la liste d'attente traitée par la Commission d'Admission en crèche dont les résultats vous seront communiqués par courrier. En cas d'admission, vous devrez prendre contact avec la Direction de la multi-accueil. En cas de non admission, vous devrez contacter le Cycle de l'Enfant afin de réactiver votre demande pour la prochaine Commission d'Admission.

Fait à Mandelieu-la Napoule, le _____

SIGNATURE DU PERE :

SIGNATURE DE LA MERE :

Conformément à la loi du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au Cycle de l'Enfant.



DROIT A L'IMAGE

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment depuis la Directive Européenne en date du 24 janvier 1995, le Cycle de l'Enfant vous informe que les diverses activités dans les multi-accueils et dans les écoles peuvent donner lieu à des reportages photographiques, à des films, etc.

Les photographies, les films etc. de votre enfant peuvent faire l'objet de parutions sur les divers supports de communication de la Ville de Mandelieu-La Napoule (MLN Magazine, site internet de la Ville de Mandelieu-La Napoule, expositions et manifestations diverses etc.) et dans la presse locale, sans caractère commercial.

Je / nous soussigné(es) : _____

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant _____

Scolarisé(e) en classe de _____ à l'école _____ de

et/ou fréquentant la structure _____

Autorise(ons) la prise de vue et les photographies de mon enfant pendant le temps de fréquentation dans la (les) structure(s).

Je / nous autorise(ons) également la reproduction et la diffusion de ces clichés, images ou reportages, dans l'ensemble des publications éditées par la Ville de Mandelieu-La Napoule et les médias locaux, sans contrepartie financière et sans limitation de temps.

Fait à Mandelieu-La Napoule, le _____

SIGNATURE DU PERE

SIGNATURE DE LA MERE

Conformément à la loi du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent en vous adressant au Cycle de l'Enfant.